



Litige avec son propriétaire.

Par **cciou24**, le **29/06/2011** à **10:45**

Bonjours,

Je suis toujours en litige avec ma propriétaire qui veut absolument trouver une solution pour nous faire partir afin de vendre sa maison au plus vite. Comme on est protégé par notre bail, elle nous fait subir une augmentation de loyers. Est-ce légale que d'après l'indice INSEE du 1er trimestre 2011, elle puisse être égale à 1.60% soit une augmentation de 11,20 euros au 1er juillet (ca faut pile un an qu'on est dans la maison)?

Elle nous reproche de faire obstacles aux visites, mais l'agence ne nous prévient pas 48h à l'avance, fait du forcing en venant même si on a pas confirmé le RDV. Excédés, on a "claqué la porte" à l'agent immobilier et à sa cliente. Pouvez-vous me confirmer que les 2h de visite par jour c'est pour une location et pas pour une vente ? Qu'est-on en droit d'exiger pour les visites pour avoir un minimum de paix !

Merci !

Par **Claralea**, le **29/06/2011** à **12:20**

Bonjour,

Dejà, quelle est la date du debut de bail ? Est-ce une location meublée ou vide ?

Sinon les 2h de visite par jour, on ne peut pas vous les imposer à n'importe quelle heure. Vous convenez avec la propriétaire de 2h par jour de 17h à 19h par exemple, mais pas toute la journée.

Et oui, les visites sont aussi quand l'appartement est en vente.